

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Teilzeitarbeit, Arbeitslosenversicherung (ALV), Arbeitszeit
Akteure	Jura
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Benteli, Marianne
Bernhard, Laurent
Porcellana, Diane

Bevorzugte Zitierweise

Benteli, Marianne; Bernhard, Laurent; Porcellana, Diane 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Teilzeitarbeit, Arbeitslosenversicherung (ALV), Arbeitszeit, Jura, 2002 - 2016*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Bevölkerung und Arbeit	1
Arbeitsmarkt	1
Arbeitszeit	1

Abkürzungsverzeichnis

SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
EU	Europäische Union
SGV	Schweizerischer Gewerbeverband
IAO	Internationale Arbeitsorganisation

SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
UE	Union européenne
USAM	Union suisse des arts et métiers
BIT	Bureau International du Travail

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Bevölkerung und Arbeit

Arbeitsmarkt

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2016
DIANE PORCELLANA

Malgré la croissance économique, **le chômage a augmenté en 2016** par rapport à l'année précédente. Le taux de chômage moyen s'est établi à 3.3% (+0.1 point de pourcentage par rapport à 2015). De janvier à juin, il est passé de 3.6% à 3.1%, puis est resté constant en juillet. Le nombre de chômeurs a diminué de 24'500 personnes. Entre août et octobre, le taux de chômage était stable et avoisinait les 3.2%. Il a grimpé à partir de novembre (3.3%) et particulièrement en décembre en raison des facteurs saisonniers (3.5%). Le nombre de chômeurs a augmenté durant la seconde moitié de l'année de 20'000 personnes. A la fin de l'année, les statistiques du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) ont ainsi recensé 159'372 personnes au chômage. La moyenne annuelle du chômage a progressé de 0.2 point de pourcentage en Suisse alémanique, s'inscrivant à 2.9%. Elle est restée inchangée en Suisse romande et au Tessin, soit 4.4%. Au niveau cantonal, le taux de chômage a progressé dans 17 cantons (ZH, BE, LU, SZ, OW, GL, ZG, SO, BS, BL, SH, AI, SG, AG, TG, NE, JU), a reculé dans 5 cantons (GE, VS, TI, GR, AR) et est resté inchangé dans 4 cantons (VD, FR, UR, NW). Neuchâtel figure, cette fois en tête, avec un taux de chômage annuel moyen de 5.8% (+0.5 point de pourcentage par rapport à 2015), suivi de Genève (5.5%; -0.1point de pourcentage), Vaud (4.7%; inchangé). En Suisse alémanique, les cantons de Bâle-Ville (3.9%; +0.2 point de pourcentage) et Zurich (3.7%; +0.3 point de pourcentage) sont les plus touchés, suivis de Schaffhouse (3.3%; +0.1 point de pourcentage). Le Tessin enregistre un taux de chômage de 3.5%, soit une réduction de 0.2 point de pourcentage. Uri (1%; inchangé) et Obwald (1%; +0.1 point de pourcentage) jouissent des plus faibles taux. La moyenne annuelle du taux de chômage des Suisses au cours de l'année sous revue (2.4%) a légèrement augmenté (+0.1 par rapport à 2015), tandis que celle des étrangers a enregistré une hausse de 0.2 point de pourcentage et s'élève désormais à 6%. Le taux de chômage moyen chez les jeunes de 15 à 24 ans est resté constant, soit à 3.4%. Dans la tranche d'âge des 25 à 49 ans, les 25 à 29 ans et les 30 à 34 ans ont été les plus touchés, avec des taux de chômage respectifs de 4.2% et de 4.1% (+0.2 point de pourcentage dans les deux classes). Le taux de chômage des 50 ans et plus est, avec 2.8%, en deçà du taux de chômage national (3.3%). Le secteur secondaire, avec 4.4%, a connu une hausse de 0.3 point de pourcentage du taux de chômage. Le secteur tertiaire augmente de 0.1 point de pourcentage et se situe à 3.4%. Le secteur primaire voit son taux toujours à 1.2%. Les branches «cuir, chaussures» et «montres» enregistrent la plus grande hausse de taux de chômage (respectivement +1.9 et +1 point de pourcentage). La branche «hôtellerie et restauration» représente toujours la branche avec le plus de chômage, à savoir 7.4%.

Selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), le taux de chômage moyen annuel est passé de 4.8%, en 2015, à 4.9% en 2016. La population non issue de la migration présente un taux de 3%; c'est 2.6 fois moins que la population issue de la migration (7.8%). Au 4e trimestre 2016, 224'000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du BIT, soit 11'000 de moins qu'un an auparavant. Sur la même période, le taux de chômage a diminué, passant de 4.9% à 4.6%. Entre les 4e trimestres 2015 et 2016, le taux de chômage a également reculé dans l'Union européenne (UE) de 9.1% à 8.2% et dans la zone Euro de 10.6% à 9.7%.¹

Arbeitszeit

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 03.03.2002
MARIANNE BENTELI

Am 3. März gelangte die 1999 vom SGB eingereichte **Volksinitiative „für kürzere Arbeitszeit“** zur Abstimmung, welche die etappierte Einführung einer Jahresarbeitszeit von 1'872 Stunden verlangte, was umgerechnet einer **36-Stunden-Woche** entspricht. Bis zu einem Monatslohn von 7'600 Fr. sollte diese Reduktion der Arbeitszeit ohne Abstriche beim Lohn vollzogen werden. Die Initiative war 1998 in einer Zeit hoher Arbeitslosigkeit lanciert worden mit dem Anspruch, die Erwerbsarbeit auf mehr Hände zu verteilen und die Nichterwerbsarbeit gerechter zwischen Mann und Frau aufzuteilen. **Bundesrat und Parlament** empfahlen die Initiative Volk und Ständen ohne Gegenvorschlag zur **Ablehnung**. Die Einwände der bürgerlichen Gegner waren die gleichen wie bei der Abstimmung von 1984 über die SGB-Initiative für die 40-Stunden-Woche ohne Lohneinbusse: Es sei falsch, für alle Branchen und Betriebe einheitliche Regelungen auf Verfassungsstufe zu fixieren, kleinere und mittlere Betriebe könnten die

zusätzlichen Produktionskosten nicht verkräften, und das differenzierte Aushandeln der Arbeitszeit sei und bleibe Sache der Sozialpartner. Da sich auch der SGB nicht mehr mit Herzblut für die Initiative einsetzte, die gleichentags mit der bedeutend stärker polarisierenden UNO-Beitritts-Initiative zur Abstimmung kam, war deren Scheitern an der Urne voraussehbar. Mit einem Dreiviertelsmehr und allen Standesstimmen wurde die Initiative **wichtig verworfen**. Am deutlichsten war die Ablehnung im Kanton Appenzell Innerrhoden mit einem Nein-Stimmen-Anteil von fast 90%; am meisten Zustimmung fand die Initiative im Kanton Jura, der sie aber immer noch mit rund 58% ablehnte. Generell waren die Ja-Stimmen-Anteile in der Westschweiz mit knapp 34% deutlich höher als in der Deutschschweiz (22,5%).

Volksinitiative „für eine kürzere Arbeitszeit“

Abstimmung vom 3. März 2002

Beteiligung: 58,3%

Ja: 689 935 (25,4%) / 0 Stände

Nein: 2 021 198 (74,6%) / 20 6/2Stände

Parolen:

– Ja: SP, GP, CSP; SGB

– Nein: FDP, CVP, SVP, LP, SD, FP, EVP, EDU, PdA; Economiesuisse, SAGV, SGV

– Stimmfreigabe: Lega; CNG

Die Vox-Analyse der Abstimmung zeigte, dass der Entscheid an der Urne von politischen und ideologischen Faktoren wesentlich stärker geprägt wurde als von sozialen Merkmalen. Am stärksten wirkte sich die Einordnung auf einer Links/Rechts-Skala aus. Wer sich der äusseren Linken zuordnet, stimmte der Initiative zu 71% zu. Diese äussere Linke war, zusammen mit den Sympathisanten der SP, denn auch die einzige Gruppe, welche mehrheitlich Ja stimmte. Aber bereits die SP-Anhängerschaft war mit einem Ja-Anteil von lediglich 57% eigentlich gespalten. Von den Sympathisanten der bürgerlichen Regierungsparteien wurde die Arbeitszeitverkürzung sehr deutlich abgelehnt.²

VOLKSINITIATIVE
DATUM: 11.03.2012
LAURENT BERNHARD

L'organisation syndicale Travail.Suisse avait déposé en 2009 l'initiative populaire « **6 semaines de vacances pour tous** » afin que l'ensemble des salariés puisse prendre part aux gains de productivité de l'économie suisse. La durée minimale légale de vacances s'élève à quatre semaines pour les employés de plus de 20 ans. Dans les faits, nombre d'entreprises accordent davantage de vacances à leurs employés. Le texte de l'initiative demandait une durée minimale de six semaines de vacances payées. Comme cela fut le cas lors des délibérations parlementaires, l'initiative n'a bénéficié que du soutien de la gauche. Alors que le parti socialiste, les Verts, ainsi que les syndicats ont fait bloc derrière l'initiative, le camp bourgeois (l'UDC, le PLR, le PDC, les Vert'libéraux et le PBD), soutenu par les associations d'employeurs (UPS et l'USAM), l'ont vivement rejetée. En mars, l'initiative a échoué devant les urnes, confirmant ainsi les résultats des sondages publiés durant la campagne. Près de deux tiers des votants se sont exprimés contre une augmentation du nombre de semaines de vacances (66,5%), reflétant ainsi le rapport des forces entre la gauche et la droite. Le soutien à l'initiative aura été plus marqué dans la Suisse francophone et italophone. En effet, le taux d'approbation a été supérieur aux 40% dans les cantons du Jura (49,3%), de Genève (47,4%), du Tessin (45,9%), de Vaud (41,1%) et de Neuchâtel (40,9%). S'agissant d'une matière peu complexe et proche des préoccupations des citoyens, il n'est par ailleurs guère surprenant de constater que l'initiative a enregistré le taux de participation le plus élevé (45,1%) parmi les cinq objets fédéraux soumis au vote le 11 mars. L'analyse du comportement de vote a confirmé l'importance du clivage gauche-droite. Selon l'analyse VOX, 71% des partisans de l'extrême gauche ont approuvé l'initiative. Dans le camp de la gauche, le taux d'acceptation s'est élevé à 54%. Au centre, l'initiative n'a été soutenue qu'à 22%, alors que l'approbation chutait sous les 20% au sein de l'électorat de droite. Par ailleurs, le statut sur le marché du travail des citoyens a joué un rôle non négligeable. En effet, les personnes en activité ont davantage soutenu l'initiative (37%) que les personnes sans emploi (26%), ces dernières ne pouvant bénéficier de vacances supplémentaires. Au niveau des arguments, les personnes en faveur de l'initiative ont justifié leurs décisions par la pression accrue sur le marché du travail et ses conséquences négatives sur la santé. Pour ce qui est des opposants, ce sont des considérations d'ordre économique qui ont primé. Nombre d'adversaires ont mis en avant que les revendications de l'initiative auraient été lourdes sur le plan financier pour les entreprises en général et pour les PME en particulier.

Votation du 11 mars 2012

Participation: 45,4%

Oui: 771'717 (33,5%) / 0 canton

Non: 1'531'986 (66,5%) / 20 6/2 cantons

Consignes de vote:

– Oui: PSS, Verts, PCS, USS, TravS.

– Non: UDC, PLR, PDC, PVL, PBD, PEV, UPS, eco, USAM, USP.³

1) Communiqué de presse OFS: OFS-Enquête suisse sur la population active 2016: Rapport du SECO- Le chômage en Suisse 2016; Lib, 9.1.16; LMD, LT, 10.2.16; TG, 9.3.16; BaZ, 9.4.16; NZZ, 11.5.16; LZ, TG, 10.6.16; TG, 31.10.16; LZ, 10.12.16

2) BBl, 2002, S. 3690 ff.; NZZ, 9.1.02; Presse vom 15.1.-4.3.02. Zur Frage, ob sich durch Arbeitszeitverkürzung die Arbeitslosenrate senken lässt, siehe Lit. Marti.

3) Lit. Greuter et al.; NZZ, 4.3.12.